

LÉVIGNAC-DE-GUYENNE

Amertume et désarroi au Parvis

Vendredi, l'association Le Parvis a tenu son assemblée générale annuelle, en présence des deux adhérents de la structure, Yvonne Drolshagen et Christine Pospichel-Prigent, qui sont en même temps coprésidentes de l'entité, et de la salariée, Séverine Berry. C'est dans une atmosphère pesante qu'a été énoncé le rapport d'activités de 2015 : de janvier à juin, Contrat éducatif local en couture ; d'avril 2015 à juin 2016, soirées jeux de société, en mai soirée « Europe » en partenariat avec le mouvement européen de Lot-et-Garonne, en mai-juin un stage de photographie avec l'association Oxalis, en juin spectacle de clown avec la Cie du Nez libre, et en février soirées avec l'association La Photo'Oconte. Depuis 2015, les membres ont finalisé un nouveau projet associatif dans l'insertion professionnelle d'un public dit « fragile », et ont renouvelé le CDD (contrat aidé) de Séverine Berry qui s'occupe de l'accueil.

40 ans de costumes

Créé, il y a quatre décennies à Duras, le Parvis a eu ses heures de gloire. L'association a ensuite élu domicile, en 2012, dans la bastide lévignacaise, la municipalité ayant mis à disposition de la structure l'ancien presbytère (à titre gratuit, mais sans convention écrite). Au deuxième étage de ce local, plus d'une centaine de costumes de théâtre de toutes les époques, fabriqués par les adhérents, sont stockés, et l'idée serait d'en faire, à moyen terme, une Maison du costume. La municipalité lévignacaise a le projet



La mort du Parvis, c'est un peu de culture et de lien social qui disparaissent. PHOTO ARCHIVES LE PARVIS

d'installer au rez-de-chaussée de ce bâtiment communal un restaurant.

De fait l'association n'ayant obtenu aucune convention écrite d'utilisation des locaux, jusqu'en juin 2017, se retrouve dans une impasse et ne peut s'engager auprès de partenaires et intervenants éventuels pour poursuivre ou relancer ses activités. Comme le souligne Christine Pospichel-Prigent, la municipalité n'a pas proposé de locaux viables ou une autre garantie permettant d'accueillir l'association, notamment les costumes qui sont une partie de l'histoire du Parvis. Également, l'association n'a enregistré aucun adhérent sur les douze derniers mois et les appels à projets en direction des jeunes n'ont pas trouvé d'échos favorables. Devant ce contexte, les administra-

teurs ont proposé la dissolution de l'association. L'assemblée générale a donc décidé à l'unanimité de dissoudre le Parvis. Amertume et désarroi se lisaient sur les visages. Et ce principalement concernant l'emploi social créé, la structure et le devenir de la personne chargée de l'accueil et du fonctionnement journalier de l'association.

Avant qu'un liquidateur ne soit nommé, la structure va organiser les 19 et 20 novembre des portes ouvertes dans son local actuel avec un « Vide-coutures vintage ».

Le Parvis est mis à mort à la veille de son quarantième anniversaire, et comme le soulignent les deux administratrices, les meilleures volontés s'épuisent faute de reconnaissance.

Guy Brunetaud